ÉLECTIONS LÉGISLATIVES-30 JUIN ET 7 JUILLET 2024 6ème CIRCONSCRIPTION D'ILLE-ET-VILAINE

LIBERTÉ, DÉMOCRATIE ET BON SENS AU SERVICE DU CITOYEN



Avec le soutien de Jean LASSALLE



Pascal THEVENET candidat

Comme beaucoup de Français j'ai des ascendances paysannes, retraité de l'administration des finances. Les fonctions qui m'ont le plus marqué :

- prévisions et simulations fiscales.
- direction d'un important projet d'informatique décisionnelle à Bercy.
 - fonctions de comptable publics : service des impôts des entreprises, puis de la publicité foncière et trésorier d'une importante ville de France et de son agglomération.

Importante ville de France et de son agglomeration.

C'est en 2013 que j'ai connu Jean Lassalle, alors qu'il préparait sa marche autour de la France. A retenir son humanité et sa capacité à dialoguer avec tous. Son constat : la parole citoyenne a été confisquée par les partis et les médias. Conclusion : restituer cette parole à nos concitoyens, tout le monde est expert en son domaine en conséquence, accorder toute la considération à votre capacité d'expertise pour l'élaboration des solutions à nos problèmes.

Mes valeurs : liberté et démocratie. Et ayant des attaches avec l'Ukraine, j'espère que ce pays recouvrera la sécurité et l'intégrité de son territoire, et le droit de ses citoyens à choisir leur avenir.



Benoit LE GAL Suppléant

Benoît Le Gal 55 ans Agriculteur en GAEC depuis septembre 2021 a La Chapelle Fleurigné sur une exploitation agricole laitière 110 vaches de races pie rouge (race bretonne)

Je me lance dans cette élection pour défendre la ruralité de notre circonscription et ses valeurs

Président national de 2000 a 2006 des jeunes d'un syndicat agricole c'est avec cette expérience que je me présente devant vous

AVEC LE SOUTIEN DE



Paul THEZE 1er Vice président responsable départemental d'Ille-et-Vilaine des JJL

Je soutiens ainsi que les Jeunes avec Jean Lassalle, l'initiative porteuse d'espoir démocratique de nos amis, Pascal et Benoit, pour améliorer le quotidien des citoyens de la 6ème circonscription d'Illeet-Vilaine.



Jean LASSALLE ex député de la 4e circonscription des Pyrénées-Atlantique Actuel candidat a cette dernière

"Les Français ne veulent pas être extrêmes gauchisés, extrêmes droitisés ou extrême Macronisée."

PROGRAMME

· Infrastructures, réseaux et transports:

- Favoriser la mobilité en campagne (ligne de bus et navette gratuite pour les moins de 18 ans et les sans emploi)

· Inflation:

- Nous proposons de donner la main au consommateur par une application qui lui permettra d'être informé et d'informer sur les prix de proximité des produits, renforçant ainsi la concurrence.
- En cas de dégradation de la situation nous pourrons aller jusqu'à des contrôles de marge par les agents de la DGCCRF.
- Il est nécessaire que les exécutifs nationaux rencontrent régulièrement les dirigeants de la BCE, pour une meilleure information et plus de réactivité contre l'inflation, mais sans remettre en cause l'indépendance de la politique monétaire
- Une proposition de loi de modernisation de la démocratie :
 - Prise en compte du vote blanc
 - Référendum d'initiative citoyenne pour une démocratie apaisé

Envisager un scrutin à la proportionnelle des listes préférentielles

- Crise de l'enseignement et de la culture:
- Interdire les fermetures de classes dans nos écoles

• Territoires en difficulté, Oubliés :

Davantage développer et protéger la langue bretonne et la langue gallèse

- Allègement des charges pour les commerces et entreprises de proximité dans les campagnes
 - S'agissant de l'immigration et de la place de la France a l'internationnal :
 - Soutien à la cause Ukrainienne
- Il faut que ceux que nous accueillons adhèrent à nos valeurs et respectent notre réglementation, il est donc nécessaire que tous les migrants qui souhaitent s'installer dans notre pays, signent une charte où ils s'engagent à respecter nos valeurs et notre réglementation.
- Pour les régularisations, octroi d'un permis de séjour si la personne déclare ses revenus que l'employeur les déclare ou non.
- Si la personne est non imposable, elle devrait s'acquitter d'une cotisation minimum tenant lieu de cotisation sociale et ouvrant droit à une carte de sécurité sociale.
 - En accompagnement, pour plus de justice toutes les allocations sociales seraient imposables, comme les revenus du travail.

Mise en place d'un grand plan de l'agriculture :

 Réduction des contrôles dans les exploitations agricoles

Arrêtez le doublons des normes dans les exploitations

 Développer l'approvisionnement des cantines scolaires avec des produits locaux - Détaxation du GNR pour les agriculteurs, CUMA et ETA

Crise de l'hôpital et des soins :

- L'accès aux soins pour tous et surtout pour nos anciens en EPAHD
 - Protéger notre hôpital et son service de maternité, notamment la maternité de Fougères